

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 22 mai 2018 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2018-05-07

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le septième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents:

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2018-05-175

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2018 avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

- 3b Dépôt du rapport du vérificateur externe et du rapport financier pour l'exercice financier 2017.**
- 5.8 Mandat pour la rédaction et la publication d'actes de consentement de servitude.**

#### **REPORTER :**

**L'item 14.2  
L'item 14.3**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-176

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU**

## **16 AVRIL 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 16 avril 2018 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2018 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 avril 2018 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2018 tels que rédigés par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017.**

Suite à l'avis donné par la greffière et publié le 25 avril 2018 dans le Journal La Pensée de Bagot, madame Sylvie Guay, trésorière, dépose les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017 conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes. Elle fait également la présentation d'un résumé des activités financières de l'exercice.

**Le conseil prend acte.**

## **CORRESPONDANCE.**

Rs.2018-05-177

### **INVITATION AU 41<sup>e</sup> GALA PERSONNALITÉ ORGANISÉ PAR LES FILLES D'ISABELLE D'ACTON VALE.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à Filles d'Isabelle d'Acton Vale, pour offrir un cadeau à la récipiendaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-178

### **DEMANDE D'EMPRUNT DE MATÉRIEL.**

Attendu que le Club équestre de la MRC d'Acton organise un rallye le samedi 16 juin 2018, afin d'amasser des fonds pour cet organisme à but non lucratif;

Attendu qu'une demande de prêt d'équipement est faite auprès de la Ville;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte le prêt d'équipement, soit une trentaine de tables rectangulaires, une trentaine de chaises et des plats réchauds;

Que le Club équestre devra assumer le transport de l'équipement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2018-05-179

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION POUR LE RELAIS POUR LA VIE.**

Attendu que le Relais pour la Vie tiendra sa marche de l'espoir le 25 mai prochain au parc Donald Martin;

Attendu que le coût d'inscription est de 150 \$ pour une équipe de 10 participants;

Attendu que la Ville tient à former une équipe pour participer à cette marche de l'espoir;

En conséquence le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser un montant de 1 000 \$ à titre de contribution pour l'équipe qui représentera la Ville, un montant de 150 \$ pour l'achat de lanternes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Relais pour la Vie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

RS.2018-05-180

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR FIDEMA – GROUPE-CONSEILS INC.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-413 d'un montant de 1 667.32 \$, plus taxes pour les services de consultation en gestion des risques en assurances 2018-2019 à Fidema Groupe-conseils Inc., telle que la facture portant le numéro REST18001-01 datée du 19 avril 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

RS.2018-05-181

**CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES – ACHAT REGROUPÉ – SOLUTION UMQ – REGROUPEMENT ESTRIE-MONTÉRÉGIE, DURÉE MAXIMALE : 2019-2024.**

Attendu que conformément à la Loi sur les cités / au Code municipal et à la Solution UMQ, la Ville d'Acton Vale et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2024;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la Ville d'Acton Vale souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette Actuaires inc. en conséquence ;

En conséquence la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

Que ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

Que l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période 2019-2024;

Que la Ville d'Acton Vale mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ou déjà octroyé, suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la (Ville, municipalité, MRC, Régie, autre) durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la Ville d'Acton Vale joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat

sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

Que la Ville d'Acton Vale accepte enfin qu'une municipalité puisse, en cours d'exécution du contrat, se joindre à l'achat regroupé prévu aux présentes ainsi qu'au mandat accessoire des services professionnels du consultant de l'UMQ mandaté pour œuvrer à l'appel d'offres et au contrat à venir, en autant que ladite municipalité s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, au contrat d'assurances collectives adjugé en conséquence ainsi qu'à celles prévues au mandat du consultant.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-182

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE ENTENTE RELATIVE À UNE PERMISSION D'UTILISATION D'UN EMPLACEMENT À DES FINS D'ÉRECTION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DE LADITE ENTENTE.**

Attendu que la Ville veut conclure une entente avec Ferme Lijonor 2012 Inc. afin de permettre, sur leur immeuble, l'érection d'une tour de communication et l'utilisation d'un espace à l'intérieur du garage existant sur cet immeuble pour fins de rangement du système de communication du Service des Incendies de la Ville;

Attendu qu'il y a lieu de désigner les signataires de ladite entente;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter, telle que soumise, l'entente à intervenir avec Ferme Lijonor 2012 Inc. ayant pour titre « Permission d'utilisation d'un emplacement à des fins d'érection d'une tour de communication et l'utilisation d'un espace à l'intérieur du garage pour le rangement du système de communication du Service des Incendies de la Ville d'Acton Vale;

De désigner monsieur le maire ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, ladite entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 335-2018 POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES RELATIVEMENT AUX TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE COURS D'EAU GUILBERT-CHAMPAGNE.**

Attendu un projet de règlement pour la répartition des dépenses relativement aux travaux exécutés dans le cours d'eau Guilbert-Champagne, présenté lors du présent avis de motion;

La conseillère Suzanne Ledoux donne avis, qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement 335-2018 pour la répartition des dépenses relativement aux

travaux exécutés dans le cours d'eau Guilbert-Champagne.

Rs.2018-05-183

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉCOMPTES PROGRESSIFS NO. 7 ET 8 – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CARDIN.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, des décomptes progressifs no.7 et 8 relatifs aux travaux de réfection de la rue Cardin;

Attendu la recommandation de monsieur Alan Harrer, ing, de la firme Avizo;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 11 559.49 \$ plus taxes, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 7;

D'autoriser le paiement de 146 213.29 \$ plus taxes, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 8;

De financer cette dépense de 157 772.78 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 310-2017;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, lesdits décomptes progressifs no. 7 et 8 – Travaux de réfection de la rue Cardin.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-184

**MANDAT POUR LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION D'ACTES DE CONSENTEMENT DE SERVITUDE.**

Attendu que la Ville veut faire publier un acte de consentement de servitude sur les lots 2 327 434, 2 327 428, 3 069 286 et 2 327 430 du cadastre du Québec;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour la rédaction et la publication des actes de consentement de servitude;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

De mandater Me Jacques Penelle, notaire pour la rédaction et la publication des actes de consentement de servitude sur les lots 2 327 434, 3 069 286, 2 327 428 et 2 327 430 du cadastre du Québec;

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendies – Avril.

**Le conseil prend acte.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2018-05-185

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 31 mars au 30 avril 2018	412 718.34 \$
• Paiements par AccèsD du 31 mars au 30 avril 2018	150 707.81 \$
• Salaires et REER pour le mois d'avril 2018	127 242.10 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois d'avril 2018	163 668.46 \$
<b>Grand Total</b>	<b>854 336.71 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2018.**

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2018 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

**Coordonnateur gymnastique :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Meredith Nogues	Coordonnateur gymnastique	6 <sup>e</sup> été	Été 2018	40h

**Moniteur gymnastique :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Kelly-Ann Timmons	Animateur gymnastique	4 <sup>ème</sup> été	Été 2018	40h
Daphnée Timmons	Animateur gymnastique	4 <sup>ème</sup> été	Été 2018	40h
Marika Goyette	Animateur gymnastique	4 <sup>ème</sup> été	Été 2018	40h
Émmeline Paré	Animateur gymnastique	2 <sup>ème</sup> été	Été 2018	40h
Alysson Vaillancourt	Animateur gymnastique	1 <sup>er</sup> été	Été 2018	40h

**Animatrice bibliothèque :**

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Dominique Proulx	Animatrice bibliothèque	3 <sup>ème</sup> été	Été 2016	200h pour l'été
Rose Manseau-Chagnon	Animatrice bibliothèque	2 <sup>ème</sup> été	Été 2018	200h pour l'été

**Préposé à la location de Kayak :**

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Louis-Henri Roberge	Kayak	2 <sup>ème</sup> été	Été 2018	Selon les besoins
Jakob Breault	Kayak	2 <sup>ème</sup> été	Été 2018	Selon les besoins
Vincent Mérette	Kayak	1 <sup>er</sup> été	Été 2018	Selon les besoins

**Préposé à la location de Kayak / Espaces verts ::**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Alexis St-Onge	Kayak & espaces verts	2 <sup>er</sup> été	Été 2018	40
William Bombardier	Kayak & espaces verts	5 <sup>e</sup> été	Été 2018	40
Olivier Laliberté	Kayak & espaces verts	1 <sup>er</sup> été	Été 2018	40

**Entretien des espaces verts :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Émilie Laliberté	Espaces verts	6 <sup>e</sup> été	Été 2018	40
Mégan Cloutier	Espaces verts	1 <sup>er</sup> été	Été 2018	40

Pour les postes aux travaux publics, le contremaître des travaux publics ainsi que moi-même aimerions recommander l'embauche des employés suivants :

**Aide travaux publics :**

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Tomy Lefebvre	Aide-travaux publics	1 <sup>er</sup> été	Été 2018	40

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2018 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet, et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

**Responsable aquatique :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Roxanne Arcand	Responsable aquatique	4 <sup>ème</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins

**Sauveteur aquatique :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Caël Ducharme	Sauveteur	3 <sup>o</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins
Zacharie Michaud-Beaulac	Sauveteur	3 <sup>ème</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins
Kélyanne Dorais	Sauveteur	2 <sup>ème</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins
Élyanne Daragon	Sauveteur	2 <sup>er</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins
Zavier Pelchat	Sauveteur	1 <sup>er</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins
Raphaël Michaud-Beaulac	Sauveteur	1 <sup>er</sup> échelon Annexe C	Été 2018	Selon les besoins

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communication dépose le nom dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale aux Services culturels et sportifs.

Mme Federica Cerbo a été embauchée comme employé temporaire à temps plein, Classe 3. Elle sera rémunérée selon le salaire à l'embauche d'une classe 3, prévu à la convention collective. Il a débuté le lundi 7 mai.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2018-05-188

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR J.U. HOULE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 5 256.00 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à J.U. Houle, pour l'achat de compteurs d'eau, facture no. FC00184650, émise le 12 avril 2018;

De financer cette dépense à même les surplus libres.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... L'item 14.2 est reporté à une séance ultérieure.

...L'item 14.3 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2018-05-189

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR D'ACTON VALE.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... VARIA

Rs.2018-05-190

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu :

Que la Ville adresse ses plus sincères félicitations au directeur des incendies, Joël Perron, ainsi qu'à son équipe pour la participation à une pratique réelle de la mise à feu d'une résidence, leur permettant la pratique de plusieurs modes d'attaque transitoire, le 28 avril dernier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-191

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu :

Que la Ville adresse ses plus sincères félicitations à Jacinthe Guilbert pour sa nomination d'agricultrice de l'année lors de la 31<sup>e</sup> soirée Hommage aux agricultrices de la Montérégie-Est tenue le 21 avril dernier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-05-192

**VOTE DE REMERCIEMENT.**

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

De remercier Monsieur Denis Bessette pour l'excellent travail qu'il a effectué au sein des Travaux publics durant 30 années et lui souhaiter une très belle retraite.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

La période de questions débute à 20 h17.

M. Robert Trahan	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande où est situé le cours d'eau Guilbert-Champagne.</li></ul>
Mme. Angèle Ferland	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande où en est rendu le projet d'asphaltage du 4<sup>e</sup> Rang.</li><li>• Apporte des commentaires relativement à cette demande.</li></ul>
M. René Bachand	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apporte des commentaires sur le pavage de St-Théodore vs le pavage du 4<sup>e</sup> Rang.</li><li>• Dit qu'il y a quelques problématiques avec des arbres dangereux sur le 4<sup>e</sup> Rang.</li></ul>
M. Maurice Duval	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande si l'amende est pareille pour toutes les pancartes de « priorité piétons »</li><li>• Demande qui doit-on avertir s'il y a des gens qui se stationnent sur les trottoirs.</li></ul>

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 40.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quarante minutes (20;40).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date